



INSTITUT DE PASTORALE
DES DOMINICAINS
Centre de formation universitaire

LES ÉTUDES DE DEUXIÈME CYCLE EN THÉOLOGIE PASTORALE

GUIDE GÉNÉRAL

© Institut de pastorale des Dominicains
Année académique 2016-2017

LES ÉTUDES DE DEUXIÈME CYCLE EN THÉOLOGIE PASTORALE

L'Institut de pastorale des Dominicains offre trois programmes de deuxième cycle :

- la maîtrise en théologie pastorale (M.A.),
- le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en théologie pastorale
- la licence canonique en théologie pastorale (L.Th.)

Ces trois programmes proposent un parcours de formation qui articule étroitement la réflexion théologique et les défis de la pratique pastorale. Le présent document, conçu à l'usage des étudiants¹, constitue une référence première pour les questions pratiques touchant la formation au deuxième cycle. Il y sera donc question des orientations de fond et de la gestion des programmes, ainsi que des informations pratiques essentielles. Les étudiants peuvent ainsi prendre connaissance des choix qui s'offrent à eux.

Corps professoral

Daniel Cadrin, o.p.

M.A. en théologie, M. en éducation religieuse (U. Toronto), B. en philosophie
Champs d'expertise : éducation de la foi, andragogie, évangélisation, vie religieuse

Bruno Demers, o.p.

Doctorat en théologie (Institut catholique de Paris), D.E.A. en histoire et anthropologie des religions (Paris IV-Sorbonne), M.A. en philosophie, B. en psychologie
Champs d'expertise : herméneutique, théologie fondamentale, dialogue interreligieux, laïcité, prédication, christianisme et modernité

Anne Doran

Doctorat en Science des religions (Sorbonne), M.A. Sciences Médiévales (Université de Montréal), B. en pédagogie, B. en philosophie
Champs d'expertise : vie spirituelle, patristique, spiritualité autochtone, spiritualité du don

Michel Nolin

Doctorant en théologie pratique (Université Laval), M. Ed. Option andragogie (UQO), M.A. Philosophie (Sorbonne), B. Théologie. Consultant en formation des adultes et chargé de cours à l'UQO dans le programme du D.E.S.S. en andragogie
Champs d'expertise : théologie pratique, andragogie, leadership pastoral, bénévolat

Michel Proulx, o.praem.

Ph.D. en théologie (Université de Montréal), Candidature en philologie biblique (Université catholique de Louvain), Licence en théologie, (Université catholique de Louvain), B. en théologie
Champs d'expertise : études bibliques, Bible et pastorale, *lectio divina*

¹ Dans le but de simplifier la rédaction et la lecture du texte, le genre masculin est employé pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Sophie Tremblay

Ph.D. en théologie (U. Laval), M.A. en théologie, B. en littérature

Champs d'expertise : théologie pratique, théologie sacramentaire, pastorale liturgique, catéchèse, dialogue pastoral

Rick van Lier

Doctorant en théologie (U. Laval), M.A. en sciences humaines de la religion (sociologie), M.A. et L. en théologie, B. en philosophie, B. en théologie.

Champs d'expertise : théologie de la vie consacrée et de la vie religieuse, histoire de l'Église, sociologie de la religion

Les autres professeurs de l'équipe de l'Institut de pastorale collaborent ponctuellement aux programmes de deuxième cycle en fonction de leurs champs d'expertise. Pour plus d'information, consulter la page de chaque professeur sur le site web de l'Institut : <http://ipastorale.ca/formation/professeurs.htm>

RÈGLEMENT PROPRE AUX ÉTUDES DE DEUXIÈME CYCLE

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales du Collège universitaire dominicain et par les dispositions suivantes :

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au 2^e cycle en théologie pastorale, la personne candidate doit :

- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou en sciences des religions, ou d'un baccalauréat avec majeure en théologie ou en sciences des religions, ou attester avoir une formation jugée équivalente ;²
- avoir obtenu au 1^e cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ;
- faire preuve d'une excellente maîtrise de la langue française et la capacité de lire l'anglais ;
- pour la licence, il faut en outre avoir complété une formation d'au moins 30 crédits de premier cycle en philosophie et connaître suffisamment les langues anciennes (grec et latin) pour consulter les sources avec profit.

Chaque demande fait l'objet d'une évaluation lors d'une entrevue individuelle réalisée par le comité du 2^e cycle.

Le programme débute en septembre et en janvier.

Documents à fournir lors de la demande d'admission

- Formulaire d'admission
- Relevés de notes officiels des études antérieures
- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae*
- Deux lettres de recommandation
- Un travail long (environ 20 pages – ou 2 travaux d'environ 10 pages) réalisé lors de vos études de 1^e cycle en théologie
- 2 photos récentes (petit format)
- preuve de citoyenneté ou permis d'études*
- Paiement de 100 \$ CAD (chèque, mandat poste ou traite bancaire au nom de l'Institut de pastorale des Dominicains)

*pour les étudiants étrangers, la copie du permis pourra être remise à l'Institut au début du programme d'études

² Le comité du 2^e cycle peut demander de compléter la formation antérieure par une propédeutique. Les incontournables comprennent les cours de 3 crédits suivants : 1. Ancien Testament; 2. Nouveau Testament; 3. Ecclésiologie; 4. Dieu des chrétiens; 5. Jésus Christ; 6. Révélation et foi; 7. Patristique.

Année académique 2016-2017

Date limite d'inscription pour la session d'automne 2016 : 15 mai 2016 *

Date limite d'inscription pour la session d'hiver 2017 : 1^{er} novembre 2016 *

* les admissions tardives après les dates limites sont possibles : informez-vous !

Rassembler les documents requis

Tous les documents à transmettre concernant les études antérieures doivent être officiels, c'est-à-dire des originaux produits par l'établissement responsable.

Les relevés de notes officiels émis par une université canadienne ou américaine doivent être transmis directement à l'Institut par l'établissement d'enseignement qui les émet. Ils peuvent aussi être remis sous pli scellé.

Si l'étudiant détient une photocopie certifiée conforme à l'original, le document doit porter le sceau original de la personne autorisée à l'émettre (juge de paix, notaire, avocat, attaché d'ambassade ou de consulat, etc.).

Pour accélérer le processus d'analyse de la demande d'admission, il est possible de numériser les documents et de les faire parvenir par courriel à l'adresse : secretariat@ipastorale.ca. Il est cependant nécessaire de transmettre les documents officiels par la poste par la suite.

Après étude du dossier, les personnes sélectionnées seront convoquées pour une entrevue individuelle par des membres du comité du 2^e cycle. Pour les candidats vivant à l'étranger, l'entrevue sera réalisée à distance par voie électronique (par exemple avec Skype).

Le présent document d'information ainsi que le formulaire de demande d'admission sont disponibles en ligne sur le site de l'Institut de pastorale des Dominicains (www.ipastorale.ca) ou au Bureau des études de l'Institut.

FRAIS DE SCOLARITÉ *

Tableau des frais³ - Année académique 2016-2017

MAÎTRISE		
Droits de scolarité (étudiant à temps complet) :		6075.00 \$
6 factures égales réparties sur 2 ans :		1012.50 \$
Droits de scolarité (étudiant à temps partiel) :		6075.00 \$
12 factures égales réparties sur 4 ans :		506.25 \$
Session additionnelle de rédaction		405.00 \$
Trimestre de suspension		75.00 \$
Autres frais	dossiers de cours :	30.00 \$ par cours
D.E.S.S.		
Droits de scolarité (composantes obligatoires de formation - 30 crédits)		135.00 \$ par crédit
Autres frais	frais d'inscription :	10.00 \$ par cours
	dossiers de cours :	30.00 \$ par cours
ÉTUDIANT LIBRE		
Droits de scolarité (2 ^e cycle)		150.00 \$ par crédit
Autres frais	frais d'inscription :	10.00 \$ par cours
	dossiers de cours :	30.00 \$ par cours

Autres frais administratifs

- Admission 2 ^e cycle	50.00 \$
- Contribution annuelle à la vie étudiante	30.00 \$
- Changement de programme	25.00 \$
- Relevé de notes additionnel	10.00 \$
- Copie de reçus d'impôt	10.00 \$ pour chaque reçu
- Réouverture de dossier	25.00 \$

* Les frais énumérés ci-dessus sont valides de mai 2016 à avril 2017. Ils sont sujets à changement sans préavis.

³ Certains frais peuvent parfois s'ajouter, notamment pour l'achat de livres lorsque nécessaire.

LA MAÎTRISE EN THÉOLOGIE PASTORALE (M.A.)

Objectifs de la maîtrise en théologie pastorale

Ce programme vise à rendre l'étudiant capable de :

1. Développer ses compétences pour l'analyse critique, la conception et/ou la mise en œuvre de pratiques pastorales en dialogue avec les acteurs d'un milieu;
2. Mener avec rigueur toutes les étapes d'une recherche en théologie pastorale et/ou d'un projet d'intervention pastorale;
3. Clarifier et exprimer son identité pastorale et ses options fondamentales.

Études à temps complet ou à temps partiel

On peut s'inscrire à temps complet ou à temps partiel à la Maîtrise en théologie pastorale (MA). Habituellement, les études doivent être poursuivies de manière continue pendant les trimestres d'automne, d'hiver et d'été, sauf dans le cas d'une demande de suspension temporaire.⁴

La durée minimale du programme est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant à temps complet et d'un maximum de douze trimestres (quatre ans) pour un étudiant à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension.

Structure du programme de maîtrise

Les activités de formation du programme sont réparties en trois blocs :

Bloc A	Activités obligatoires	12 crédits
Bloc B	Séminaires thématiques au choix	18 crédits
Bloc C	Profil recherche ou intervention	15 crédits

⁴ L'étudiant peut demander une suspension temporaire de ses études pour un maximum de trois trimestres. Les motifs invoqués devront au préalable avoir été acceptés par le Comité du 2^e cycle. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non.

Bloc A

Activités obligatoires (12 crédits)

INT 4000 à 4002 Démarche d'intégration (3 cr.)

Les travaux d'encadrement font partie de la tradition de l'Institut. Ils permettent à l'étudiant de clarifier ses propres objectifs et de participer activement à leur réalisation. Au début de ses études, l'étudiant est appelé à rédiger son **projet de formation (INT 4000)**, dans le cadre d'un atelier de travail dirigé par la personne responsable du 2^e cycle. Il identifie ses questions et ses besoins, clarifie et définit des objectifs personnels de formation en lien avec les objectifs du programme auquel il est inscrit et choisit l'un des profils. Il élabore une version préliminaire de son projet de mémoire ou de son projet d'intervention pastorale.

Progressivement, grâce à ses travaux et à la **révision du projet de formation (INT 4001)**, l'étudiant nomme ses capacités émergentes et met en lumière les compétences globales ou spécifiques qu'il a acquises par sa formation. Évaluée par le directeur de recherche, la révision a lieu à mi-parcours, sous forme orale et écrite.

Durant le dernier trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit réussir un **examen de synthèse oral (INT 4002)**. Il sera appelé à proposer 6 questions traitant de sujets en théologie pastorale. Ces questions sont soumises à l'approbation préalable du directeur de recherche. L'étudiant fera à cette occasion le bilan de ses apprentissages. L'examen se fait en présence de deux professeurs désignés par le Comité du 2^e cycle de l'Institut de pastorale

PST 4001 Théologie pastorale : fondements et méthodes (3 cr.)

PST 4002 Théologie pastorale : Bible et herméneutique (3 cr.)

THL 4400 Histoire des méthodes en théologie (3 cr.)

Les trois cours obligatoires permettent l'acquisition d'une connaissance plus poussée des champs de la théologie pastorale et la maîtrise progressive de ses méthodes. Ils initient aussi à l'échange discipliné des idées et à la collaboration dans la recherche. Les séminaires favorisent l'intégration des dynamiques présentes dans les pratiques pastorales, en lien avec le monde, l'Église, Dieu, et sa propre identité de croyant, de chercheur et/ou d'intervenant en pastorale.

Bloc B

Séminaires thématiques au choix (18 crédits)

PST 4230	Le dialogue interreligieux
PST 4300	Éducation de la foi : une histoire des pratiques
PST 4308	Le dialogue pastoral
PST 4401	Pratiques pastorales, visages d'Église
PST 4530	Théologie et pastorale de la migration
PST 4900	Sujets spéciaux en pastorale
PSL 4300	Comprendre le langage des sacrements
PSL 4900	Sujets spéciaux en liturgie
THL 4160	Vatican II
THL 4200	La question de Dieu
THL 4300	Christologie
THL 4400	Ecclésiologie et pastorale
THL 4900	Sujets spéciaux en théologie
THB 4000	Bible et pratiques pastorales
THB 4275	L'évangile de Matthieu
THB 4200	L'évangile de Marc
THB 4255	L'évangile de Luc
THB 4900	Sujets spéciaux en études bibliques
SPR 4001	Séminaire thématique en patristique
SPR 4002	Le symbole et le religieux
SPR 4900	Sujets spéciaux en spiritualité

Plusieurs séminaires thématiques peuvent être donnés en tandem avec un cours de premier cycle. Dans ce cas, les modalités de participation au cours et d'évaluation sont spécifiques au 2^e cycle. Le sigle du cours de 2^e cycle est distinct de celui du 1^e cycle.

Bloc C

Choix d'un profil : recherche ou intervention (15 crédits)

Profil recherche

Mémoire (15 crédits)

L'étudiant doit rédiger, sous la direction d'un professeur de l'Institut de pastorale, un mémoire d'environ 125 pages. Il lui permet de travailler une question précise en théologie pastorale, de choisir et d'appliquer rigoureusement une méthode appropriée à sa problématique, et d'apprendre à respecter les standards du deuxième cycle universitaire dans la rédaction et la présentation de sa recherche. L'étudiant prépare le mémoire de concert avec son directeur de recherche qu'il doit choisir le plus tôt possible au courant de son premier trimestre de scolarité.

Profil intervention

Projet d'intervention pastorale (9 crédits)

L'étudiant élabore un projet d'intervention novateur sur la base de son expérience pastorale sur le terrain, le met en œuvre pendant une période donnée et en fait l'évaluation. Cette activité s'échelonne sur trois trimestres. Elle se réalise sous supervision et mène à la réalisation d'un rapport final détaillé présenté oralement et par écrit.

Essai (6 crédits)

L'essai est une production écrite d'environ 50 pages réalisée sous la supervision du directeur de recherche. L'essai vise le développement d'une question de théologie pastorale liée au projet d'intervention de l'étudiant, dont il approfondit les fondements théoriques et cerne les questions sous-jacentes.

Profil académique de la Maîtrise en théologie pastorale

Activités académiques

	Profil recherche	Profil intervention
Démarche d'intégration INT 4000 - projet de formation (1 cr.) ; INT 4001 - révision (1 cr.) ; INT 4002 - examen de synthèse (1 cr.)	3 cr.	3 cr.
PST 4001 - Théologie pastorale : fondements et méthodes	3 cr.	3 cr.
PST 4002 - Théologie pastorale : Bible et herméneutique	3 cr.	3 cr.
THL 4400 - Histoire des méthodes en théologie	3 cr.	3 cr.
Séminaires thématiques au choix (6 séminaires de 3 cr. chacun)	18 cr.	18 cr.
Mémoire de maîtrise	15 cr.	---
Projet d'intervention pastorale	---	9 cr.
Essai	---	6 cr.
Total des crédits	45 crédits	45 crédits

LE DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (D.E.S.S.) EN THÉOLOGIE PASTORALE

Objectifs du Diplôme d'études supérieures spécialisées en théologie pastorale

Ce programme vise à rendre l'étudiant capable de :

1. Approfondir ses connaissances dans le domaine de la théologie pastorale en relation avec la pratique;
2. Clarifier et exprimer son identité pastorale et ses options fondamentales.

Études à temps complet ou à temps partiel

On peut s'inscrire à temps complet ou à temps partiel au D.E.S.S. en théologie pastorale. Habituellement, les études doivent être poursuivies de manière continue, pendant les trimestres d'automne, d'hiver et d'été, sauf dans le cas d'une demande de suspension temporaire.⁵

La durée minimale du programme est de trois trimestres (un an) pour un étudiant à temps complet et d'un maximum de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension.

Structure du programme de D.E.S.S.

Les activités de formation du programme sont réparties en deux blocs :

Bloc A	Activités obligatoires	12 crédits
Bloc B	Séminaires thématiques au choix	18 crédits

⁵ L'étudiant peut demander une suspension temporaire de ses études pour un maximum de trois trimestres. Les motifs invoqués devront au préalable avoir été acceptés par le Comité du 2^e cycle. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non.

Bloc A

Activités obligatoires (12 crédits)

INT 4000 à 4002 Démarche d'intégration (3 cr.)

Les travaux d'encadrement font partie de la tradition de l'Institut. Ils permettent à l'étudiant de clarifier ses propres objectifs et de participer activement à leur réalisation. Au début de ses études, l'étudiant est appelé à rédiger son **projet de formation (INT 4000)**, dans le cadre d'un atelier de travail dirigé par la personne responsable du 2^e cycle. Il identifie ses questions et ses besoins, clarifie et définit des objectifs personnels de formation en lien avec les objectifs du programme auquel il est inscrit.

Progressivement, grâce à ses travaux et à la **révision du projet de formation (INT 4001)**, l'étudiant nomme ses capacités émergentes et met en lumière les compétences globales ou spécifiques qu'il a acquises par sa formation. Évaluée par le conseiller d'études, la révision a lieu à mi-parcours, sous forme orale et écrite.

Durant le dernier trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit réussir un **examen de synthèse oral (INT 4002)**. Il sera appelé à proposer 6 questions traitant de sujets en théologie pastorale. Ces questions sont soumises à l'approbation préalable de son conseiller d'études. L'étudiant fera à cette occasion le bilan de ses apprentissages. L'examen se fait en présence de deux professeurs désignés par le Comité du 2^e cycle de l'Institut de pastorale

PST 4001 Théologie pastorale : fondements et méthodes (3 cr.)

PST 4002 Théologie pastorale : Bible et herméneutique (3 cr.)

THL 4400 Histoire des méthodes en théologie (3 cr.)

Les trois cours obligatoires permettent l'acquisition d'une connaissance plus poussée des champs de la théologie pastorale et la maîtrise progressive de ses méthodes. Ils initient aussi à l'échange discipliné des idées et à la collaboration dans la recherche. Les séminaires favorisent l'intégration des dynamiques présentes dans les pratiques pastorales, en lien avec le monde, l'Église, Dieu, et sa propre identité de croyant, de chercheur et/ou d'intervenant en pastorale.

Bloc B

Séminaires thématiques au choix (18 crédits)

PST 4230	Le dialogue interreligieux
PST 4300	Éducation de la foi : une histoire des pratiques
PST 4308	Le dialogue pastoral
PST 4416	Pratiques pastorales, visages d'Église
PST 4530	Théologie et pastorale de la migration
PST 4900	Sujets spéciaux en pastorale
PSL 4300	Comprendre le langage des sacrements
PSL 4900	Sujets spéciaux en liturgie
THL 4160	Vatican II
THL 4200	La question de Dieu
THL 4300	Christologie
THL 4400	Ecclésiologie et pastorale
THL 4900	Sujets spéciaux en théologie
THB 4000	Bible et pratiques pastorales
THB 4275	L'évangile de Matthieu
THB 4200	L'évangile de Marc
THB 4255	L'évangile de Luc
THB 4900	Sujets spéciaux en études bibliques
SPR 4001	Séminaire thématique en patristique
SPR 4002	Le symbole et le religieux
SPR 4900	Sujets spéciaux en spiritualité

Plusieurs séminaires thématiques peuvent être donnés en tandem avec un cours de premier cycle. Dans ce cas, les modalités de participation au cours et d'évaluation sont spécifiques au 2^e cycle. Le sigle du cours de 2^e cycle est distinct de celui du 1^e cycle.

Profil académique du D.E.S.S. en théologie pastorale

Activités académiques

Démarche d'intégration INT 4000 - projet de formation (1 cr.) ; INT 4001 - révision (1 cr.) ; INT 4002 - examen de synthèse (1 cr.)	3 cr.
PST 4001 - Théologie pastorale : fondements et méthodes	3 cr.
PST 4002 - Théologie pastorale : Bible et herméneutique	3 cr.
THL 4400 - Histoire des méthodes en théologie	3 cr.
Séminaires thématiques au choix (6 séminaires de 3 cr. chacun)	18 cr.
Total des crédits	30 crédits

LA LICENCE CANONIQUE (L. TH.) AVEC SPÉCIALISATION EN THÉOLOGIE PASTORALE

Objectifs de la licence en théologie pastorale

Ce programme vise à rendre l'étudiant capable de :

1. Développer ses compétences pour l'analyse critique, la conception et/ou la mise en œuvre de pratiques pastorales en dialogue avec les acteurs d'un milieu ;
2. Mener avec rigueur toutes les étapes d'une recherche en théologie pastorale et/ou d'un projet d'intervention pastorale ;
3. Clarifier et exprimer son identité pastorale et ses options fondamentales.

Études à temps complet ou à temps partiel

On peut s'inscrire à temps complet ou à temps partiel à la Licence en théologie pastorale. Habituellement, les études doivent être poursuivies de manière continue pendant les trimestres d'automne, d'hiver et d'été, sauf dans le cas d'une demande de suspension temporaire.⁶ La durée minimale du programme est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant à temps complet et d'un maximum de douze trimestres (quatre ans) pour un étudiant à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension.

Structure du programme de licence

Les activités de formation du programme sont réparties en trois blocs :

Bloc A	Activités obligatoires	15 crédits
Bloc B	Séminaires thématiques au choix	15 crédits
Bloc C	Mémoire de maîtrise/licence	15 crédits

⁶ L'étudiant peut demander une suspension temporaire de ses études pour un maximum de trois trimestres. Les motifs invoqués devront au préalable avoir été acceptés par le Comité du 2^e cycle. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non.

Bloc A

Activités obligatoires (15 crédits)

INT 4000 à 4002 Démarche d'intégration (3 cr.)

Les travaux d'encadrement font partie de la tradition de l'Institut. Ils permettent à l'étudiant de clarifier ses propres objectifs et de participer activement à leur réalisation. Au début de ses études, l'étudiant est appelé à rédiger son **projet de formation (INT 4000)**, dans le cadre d'un atelier de travail dirigé par la personne responsable du 2^e cycle. Il identifie ses questions et ses besoins, clarifie et définit des objectifs personnels de formation en lien avec les objectifs du programme auquel il est inscrit. Il élabore une version préliminaire de son projet de mémoire.

Progressivement, grâce à ses travaux et à la **révision du projet de formation (INT 4001)**, l'étudiant nomme ses capacités émergentes et met en lumière les compétences globales ou spécifiques qu'il a acquises par sa formation. Évaluée par le directeur de recherche, la révision a lieu à mi-parcours, sous forme orale et écrite.

Durant le dernier trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit réussir un **examen de synthèse oral (INT 4002)**. L'étudiant sera appelé à proposer 9 questions traitant de sujets en théologie fondamentale et en théologie pastorale. Ces questions sont soumises à l'approbation préalable du directeur de recherche. L'étudiant fera à cette occasion le bilan de ses apprentissages. L'examen se fait en présence de deux professeurs désignés par le Comité du 2^e cycle de l'Institut de pastorale ainsi que d'un professeur désigné par la Faculté de théologie du Collège Universitaire Dominicain.

PST 4001 Théologie pastorale : fondements et méthodes (3 cr.)

PST 4002 Théologie pastorale : Bible et herméneutique (3 cr.)

THL 4400 Histoire des méthodes en théologie (3 cr.)

Séminaire à la faculté de théologie du CUD à Ottawa (3 cr.)

Les cours obligatoires permettent l'acquisition d'une connaissance plus poussée des champs de la théologie pastorale et la maîtrise progressive de ses méthodes. Ils initient aussi à l'échange discipliné des idées et à la collaboration dans la recherche. Les séminaires favorisent l'intégration des dynamiques présentes dans les pratiques pastorales, en lien avec le monde, l'Église, Dieu, et sa propre identité de croyant, de chercheur et/ou d'intervenant en pastorale. Le candidat à la licence canonique en théologie avec spécialisation en théologie pastorale doit compléter avec succès un séminaire de 2^e cycle donné à Ottawa à la Faculté de théologie du Collège universitaire dominicain. Le choix de ce séminaire doit être approuvé par le directeur de recherche. Il peut être suivi à n'importe quel moment de la scolarité.

Bloc B

Séminaires thématiques au choix (18 crédits)

PST 4230	Le dialogue interreligieux
PST 4300	Éducation de la foi : une histoire des pratiques
PST 4308	Le dialogue pastoral
PST 4401	Pratiques pastorales, visages d'Église
PST 4530	Théologie et pastorale de la migration
PST 4900	Sujets spéciaux en pastorale
PSL 4300	Comprendre le langage des sacrements
PSL 4900	Sujets spéciaux en liturgie
THL 4160	Vatican II
THL 4200	La question de Dieu
THL 4300	Christologie
THL 4400	Ecclésiologie et pastorale
THL 4900	Sujets spéciaux en théologie
THB 4000	Bible et pratiques pastorales
THB 4275	L'évangile de Matthieu
THB 4200	L'évangile de Marc
THB 4255	L'évangile de Luc
THB 4900	Sujets spéciaux en études bibliques
SPR 4001	Séminaire thématique en patristique
SPR 4002	Le symbole et le religieux
SPR 4900	Sujets spéciaux en spiritualité

Plusieurs séminaires thématiques peuvent être donnés en tandem avec un cours de premier cycle. Dans ce cas, les modalités de participation au cours et d'évaluation sont spécifiques au 2^e cycle. Le sigle du cours de 2^e cycle est distinct de celui du 1^e cycle.

Bloc C

Mémoire de maîtrise/licence (15 crédits)

L'étudiant doit rédiger, sous la direction d'un professeur de l'Institut de pastorale, un mémoire d'environ 125 pages. Il lui permet de travailler une question précise en théologie pastorale, de choisir et d'appliquer rigoureusement une méthode appropriée à sa problématique, et d'apprendre à respecter les standards du deuxième cycle universitaire dans la rédaction et la présentation de sa recherche.

L'étudiant le prépare de concert avec son directeur de recherche, qu'il doit choisir le plus tôt possible au courant de son premier trimestre de scolarité. Un professeur de la Faculté de théologie du Collège universitaire dominicain doit approuver le projet de mémoire et faire partie du jury qui l'évaluera.

Profil académique de la licence en théologie pastorale

Activités académiques

Démarche d'intégration INT 4000 - projet de formation (1 cr.) ; INT 4001 - révision (1 cr.) ; INT 4002 - examen de synthèse (1 cr.)	3 cr.
PST 4001 - Théologie pastorale : fondements et méthodes	3 cr.
PST 4002 - Théologie pastorale : Bible et herméneutique	3 cr.
THL 4400 - Histoire des méthodes en théologie	3 cr.
Séminaire à la faculté de théologie du CUD (Ottawa)	3 cr.
Séminaires thématiques au choix (5 séminaires de 3 cr. chacun)	15 cr.
Mémoire de maîtrise/licence	15 cr.
Total des crédits	45 crédits

